

Saint-Denis, le 7 septembre 2021

Le Proviseur

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs



Lycée Leconte de Lisle

Direction

Dossier suivi par
Thierry BUSSY

Téléphone
02 62 94 79 24
06 92 33 13 33
Fax
02 62 94 79 21
Mél
Ce.9740001H
@ac-reunion.fr

3, allée des étudiants
BP 40037
97490 Sainte-Clotilde
Ile de La Réunion

Objet : Protocole de continuité pédagogique face à un cas Covid-19 – Rentrée 2021

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des dispositions en vigueur au niveau sanitaire dans l'académie de La Réunion depuis le 1^{er} septembre 2021, je sollicite votre attention sur le protocole de continuité pédagogique mis en œuvre au lycée Leconte De Lisle.

1. Elèves en présentiel ou maintenus à distance selon le schéma vaccinal :

Face à un cas de Covid-19 signalé dans une classe, seuls les élèves présentant un schéma vaccinal complet, avec un test négatif à J zéro, seront autorisés à reprendre les cours en présentiel.

Les élèves ne présentant pas un schéma vaccinal complet, avec un test négatif à J zéro, sont maintenus à la maison et effectueront un second test à J +7.

Ils seront autorisés à reprendre les cours en présentiel si le second test à J +7 est négatif. Les élèves testés positifs au Covid-19 devront respecter un isolement de 10 jours.

Deux procédures pourront alors être mises en œuvre par le chef d'établissement :

- 1.1 Si le nombre d'élèves vaccinés en présentiel le permet, la classe fonctionnera selon les dispositions du **protocole hybride** :
- Tous les cours seront dispensés en présentiel pour les élèves vaccinés
 - Tous les cours seront postés sur Pronote pour les élèves non vaccinés maintenus à distance.
 - Les professeurs qui le souhaitent et le trouvent pertinent pour leurs enseignements pourront dispenser des cours en mode audio après création d'une classe virtuelle. Il faudra alors connecter le micro de la salle. Le professeur a toujours la possibilité d'activer le dialogue (sonore ou tchat).

La vie scolaire s'assurera du contrôle des présences à chaque début de cours.

- 1.2 Si le nombre d'élèves vaccinés dans la classe est trop limité, ils seront accueillis en présentiel uniquement dans les groupes de spécialité et les groupes de langues. Ils récupéreront les cours de tronc commun sur Pronote.



2/2

Les élèves maintenus à distance et leurs parents doivent pouvoir trouver sur le cahier de texte électronique et sur Pronote les contenus des cours du jour, le travail à faire, des liens avec des ressources ou des QCM d'entraînement.

Un contact entre l'élève et l'établissement sera maintenu chaque jour par l'équipe pédagogique et la vie scolaire.

Le professeur principal s'assurera du suivi de la continuité pédagogique avec les autres professeurs de la classe, pour les apprentissages et le travail des élèves à distance.

2. Professeurs maintenus à distance :

Ces situations seront gérées au cas par cas par la direction en dialogue avec l'autorité académique et les corps d'inspection.

3. Volet numérique :

Comme cela est recommandé par le ministère, nous utiliserons **la classe virtuelle du CNED** pour assurer les cours à distance.

La création d'un lien a été générée automatiquement pour les enseignants (le 12-08-2021 sur chaque messagerie académique). Un lien pour le professeur (lien modérateur), et un lien à communiquer aux élèves (étudiants), ce dernier sera mis sur Pronote si des élèves doivent rester chez eux. Il est nécessaire de communiquer ce lien à M LIN-CHAN, DDFPT.

Ce lien permet de lancer la classe virtuelle qui n'est pas pourvue de salle d'attente. Vous pourrez générer un lien avec salle d'attente si vous pensez que cela est indispensable. Il faut également contacter M. Le DDFPT.

Il est demandé aux élèves (étudiants) de se connecter avec le nom et prénom afin que la vie scolaire puisse faire l'appel. Tout élève qui se connectera avec un autre identifiant sera porté absent. La vie scolaire se connectera avec le nom "vie scolaire".

Concernant les outils pour échanger et/ou transmettre des documents aux élèves (étudiants) :

- **Pronote** reste indispensable, pour indiquer le travail de la séance à faire, et aussi transmettre des documents.

- **Pydio** : pour le partage de documents

- **Balado** : Application pédagogique dédiée à l'origine à la pratique de l'oral, Balado permet de mettre en place des échanges entre un enseignant et un groupe d'élèves.



3/3

L'enseignant peut :

- déposer du texte en ligne (par exemple une consigne)
- déposer documents joints (par exemple un énoncé d'activité) ou un fichier audio (mp3) ou vidéo (mp4)
- enregistrer une consigne audio dans l'application

Les élèves peuvent :

- répondre par écrit dans l'application
- rendre un document joint
- s'enregistrer en direct

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Proviseur



Thierry BUSSY